



Engoulevent d'Europe



Dolomède



Bruyère à quatre angles



Rossolis à feuilles rondes



Réserve naturelle DES LANDES DE VERSIGNY



espace de vie et de nature



Les Landes de Versigny sont situées à la transition entre le pays laonnois, parsemé de buttes sableuses, et le pays Marlois, plaine crayeuse. Le site couvre 90 hectares et bénéficie d'un classement en réserve naturelle d'Etat depuis 1995. La commune de Versigny est propriétaire des lieux, et le Conservatoire des Sites Naturels de Picardie en est le gestionnaire désigné du site depuis 1997.

UNE RESERVE NATURELLE POUR QUOI FAIRE ?

1/ Protéger :

La raison d'être des réserves naturelles est de protéger des sites d'intérêt écologique et scientifique exceptionnel. Elles garantissent le maintien de milieux vivants devenus rares. Les conditions de leurs créations et de leurs gestions sont définies par la Loi sur la protection de la nature du 10 juillet 1976.

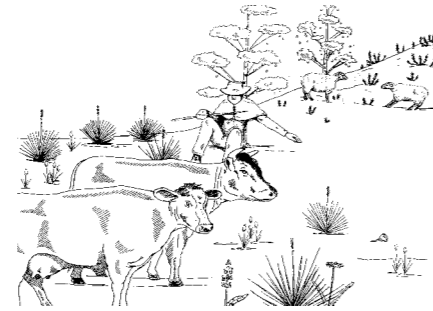
2/ Accueillir et sensibiliser :

L'organisation de visites guidées et la mise en place d'équipements adaptés facilitent l'accueil du grand public, des groupes, et des chercheurs dans les réserves naturelles. La connaissance du patrimoine naturel par le plus grand nombre est l'une des conditions de sa sauvegarde. Les réserves naturelles sont par excellence des lieux où cette connaissance peut se développer.

3/ Gérer :

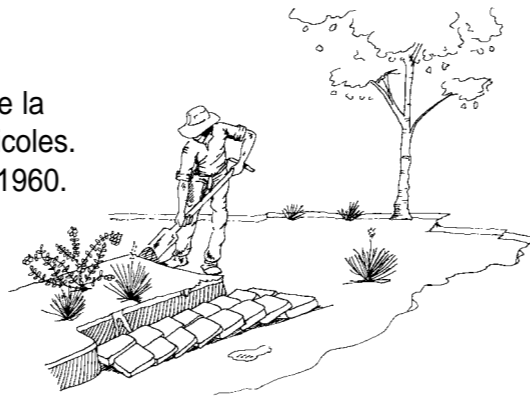
Le Préfet de département désigne un gestionnaire qui va assurer la présence de professionnels de la nature sur le terrain. Responsables de la gestion et de la surveillance du milieu, ceux-ci rendent compte régulièrement de son évolution et des actions entreprises pour la valorisation et la conservation du patrimoine naturel. Le Préfet est assisté par un comité consultatif (services de l'Etat, élus locaux, propriétaires, usagers des terrains, scientifiques, responsables d'association de protection de la nature). Tous les partenaires sont ainsi réunis et peuvent se faire entendre.

Les Landes de Versigny, une des dernières landes à bruyères de Picardie, sont le témoin des anciennes activités humaines qui ont modelé le paysage.



Le pâturage : ces parcelles communales dénommées "usages" ou "communaux", étaient utilisées par les villageois pour y faire paître le bétail. En 2002, des moutons "Landes de Bretagne" ont de nouveau pâture une partie du site.

L'étrépage : cette pratique vise le prélèvement de la "terre de bruyère" parfois vendue à des fins horticoles. Ce type d'exploitation a pris fin vers les années 1960. Elle a été réactivée dès 1993.



La coupe régulière de bois de chauffe permet aussi de maintenir une lande ouverte et contribue à la présence de plantes remarquables.

LA GESTION DES LANDES DE VERSIGNY

Les landes proviennent presque toujours de la transformation de la chênaie à molinie par les activités humaines. De fait, une fois à l'abandon, la lande évolue de nouveau vers le bois de chêne.

La gestion entreprise vise à éviter le vieillissement de la lande et à maîtriser le développement de la forêt.

A Versigny, un équilibre est recherché : 50% de milieu ouvert, 50% de bois. Comme autrefois, il est prévu que soient menées coupe de bois de chauffe, fauche des pelouses, pâturages par les moutons et les vaches, et étrépage.

Aujourd'hui l'objet principal de ces actions n'est plus de produire, mais de conserver le patrimoine naturel et séculaire des habitants de Versigny.

La commune, les acteurs locaux, différents partenaires techniques et financiers et le Conservatoire des Sites Naturels de Picardie associent leurs efforts afin de permettre le retour d'une gestion à grande échelle de ce site. Grâce aux premières actions de gestion, cinq espèces végétales remarquables et une espèce d'oiseau sont déjà réapparues entre 1996 et 1999.

Autrefois très répandu en Picardie, l'engoulevent d'Europe (*Caprimulgus europaeus*) ne compte aujourd'hui qu'une cinquantaine de couples.

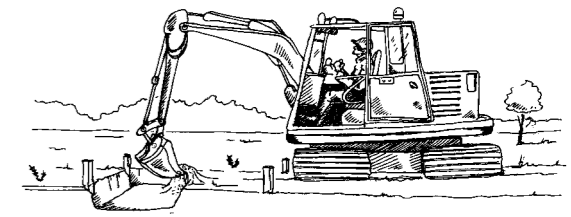
L'espèce recherche des milieux chauds et secs qui présentent des clairières d'environ 2 ha. Suite au premier déboisement du site en 1998, un couple s'est de nouveau installé dans les Landes de Versigny en 1999.



Tous travaux dans une réserve naturelle d'Etat sont soumis à l'autorisation du comité consultatif de gestion, présidé par le préfet. En 1997, l'état a confié la gestion du site au Conservatoire des Sites Naturels de Picardie.

Le chantier-nature et l'étrépage mécanique

Autrefois réalisé à la bêche, l'étrépage est aujourd'hui réalisé à l'aide de pelles mécaniques. Toutes les précautions sont prises pour éviter les impacts sur les végétations et les sols que l'on souhaite conserver. A surface équivalente, l'intervention mécanisée est environ quatre fois moins chère et bien plus précise. Mais d'autres travaux nécessitent toujours une intervention manuelle. Des chantiers-nature sont organisés chaque année.



La pose de seuils hydrauliques

En certains endroits, des seuils hydrauliques temporaires ont été mis en place en 1997 et 1998 afin d'étudier la capacité de remise en eau du site et favoriser ainsi le maintien de la lande humide.

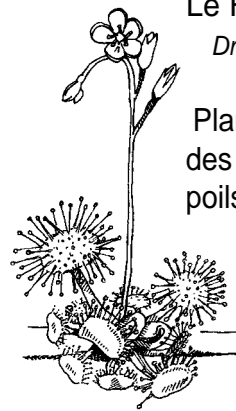


La lande humide a colonisé les fonds inondés en hiver. Elle concentre la plus grande part du patrimoine naturel précieux. Bruyère à quatre angles et Rossolis la caractérisent.

Le développement du bois de bouleaux assèche considérablement le terrain, enferme et isole les clairières de landes. Quelques plantes comme la molinie, appréciant les sols tantôt humides tantôt secs et supportant bien l'ombrage, ont élu domicile dans ce bois.

Le Rossolis à feuilles rondes

Drosera rotundifolia

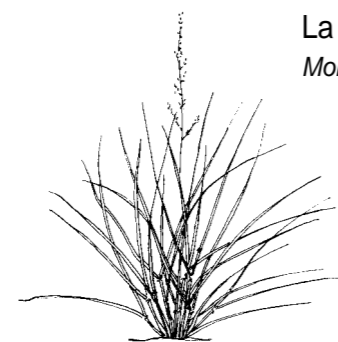


Plante carnivore, haute de 15 cm, le rossolis capture des insectes grâce à ses feuilles rondes munies de poils rouges et gluants. Le moucheron est attiré par les gouttelettes brillantes simulant la rosée, secrétées par les feuilles en forme de petite poêle à frire.

Pris au piège, il se débat ; mais il est rapidement enduit d'une glue (gouttelettes). La feuille se replie comme une main qui se ferme et les sucs digestifs réduisent l'infortuné moucheron en une bouillie. De cette proie, ne restera que la carapace qui se desséchera au soleil et s'envolera !

La Molinie

Molinia caerulea

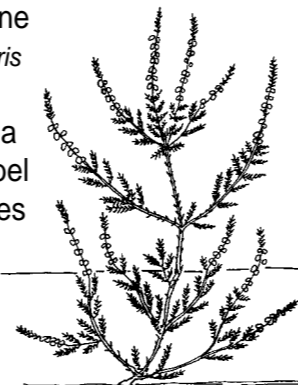


Cette graminée forme de grosses touffes, appelées touradons, qui peuvent atteindre 1 m de haut. De juillet à septembre, les fleurs de couleur bleu-violet sont groupées en petits épis, en grappe sur la tige.

La lande sèche, occupe les hauteurs. Elle est installée sur un sol sableux et perméable. Cette végétation est composée essentiellement de callune. Des animaux, comme le lapin de garenne, trouvent ici nourriture et substrat favorable pour aménager leurs terriers.

La Callune

Calluna vulgaris



La callune est un arbrisseau de 50 à 100 cm de haut de la famille des bruyères. Ses grappes de fleurs roses sont d'un bel effet à l'automne. Elles constituent une providence pour les insectes butineurs tels que les abeilles, qui fabriquent avec le nectar un miel d'excellente qualité. La plante fut utilisée jadis pour la confection de balais. Elle a besoin de lumière pour s'épanouir et s'étaler.

Le lapin de garenne est ici le bienvenu pour grignoter les callunes, favoriser ainsi le maintien d'autres plantes et la régénération de la bruyère.

La Bruyère quaternée

Erica tetralix



Cette petite bruyère se rencontre dans la lande humide. Cet arbrisseau de 30 à 80 cm de hauteur fleurit de juin à octobre et arbore des bouquets terminaux de petits grelots roses. Son nom provient de ses petites feuilles verticillées par quatre. Sa présence indique un sol pauvre, humide et acide.

ADRESSES UTILES

• Mairie de Versigny,
3, Grande Rue - 02800 VERSIGNY
Tél : 03 23 56 23 64

• Conservatoire des Sites Naturels de Picardie,
1, place Ginkgo, Village Oasis - 80044 AMIENS
Cedex 1
Tél : 03 22 89 63 96

• Association de chasse de Versigny,
3, Grande Rue - 02800 VERSIGNY
Tél : 03 23 56 23 64

• CPIE des Pays de l'Aisne,
33, rue des Victimes de Comportet
02000 MERLIEUX-ET-FOUQUEROLLES
Tél : 03 23 80 03 03

• Préfecture de l'Aisne,
2, rue Paul Doumer - 02000 LAON
Tél : 03 23 21 82 82

• Direction Régionale de l'Environnement de Picardie,
56, rue Jules Barni - 80000 AMIENS
Tél : 03 22 82 90 40

• Réserves Naturelles de France,
3, rue de la Forge, BP 100 - 21803 QUÉTIGNY
Tél : 03 80 48 91 00

La gestion de la réserve naturelle des Landes de Versigny bénéficie du soutien financier des partenaires suivants : Commune de Versigny, Ministère de l'Environnement (D.I.R.E.N. Picardie), Union Européenne (F.E.D.E.R.), Agence de l'Eau Seine Normandie, Conseil Régional de Picardie, Conseil Général de l'Aisne.



Cette affiche a été réalisée par le Conservatoire des Sites Naturels de Picardie.



Le Conservatoire des Sites Naturels de Picardie est adhérent d'Espaces Naturels de France, la Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels.

Les textes et les illustrations situés au dos de l'affiche sont issus du Livret Guide "A la découverte des landes" produit en juillet 2000 par le Centre Permanent d'Initiatives à l'Environnement des Pays de l'Aisne.

Aquarelles sur l'affiche : Jean Chevallier
Photographie : Jean-Christophe Hauguel
Conservatoire des Sites Naturels de Picardie - 2002